En quoi les inégalités homme/femme au sein des ménages ont-elles des répercussions dans les entreprises ?



CC0 Public Domain, via Pixabay

Je suis en classe de 1ère et j'ai une problématique pour un TPE : En quoi les inégalités homme/femme au sein des ménages ont-elles des répercussions dans les entreprises ? Si vous pouviez me citer des articles, des liens, des livres… merci !

Notre réponse du 24/01/2017

En consultant le catalogue de la Bpi, je vous propose les documents suivants qui pourront vous aider à répondre à votre question :

· Alet Claire, « **La famille, miroir grossissant des inégalités hommes-femmes** », *Alternatives économiques*, 1/2013 (N° 320), p. 63-63.

URL
: http://www.cairn.info/magazine-alternatives-economiques-2013-1-page-63.htm

· Périvier Hélène, « **Emploi des femmes et charges familiales. Repenser le congé parental en France à la lumière des expériences étrangères** », *Revue de l'OFCE*, 3/2004 (no 90), p. 261-341.
URL :http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2004-3-page-261.htm
DOI :10.3917/reof.090.0261
« Suite à l'introduction de le PAJE, prestation d'accueil du jeune enfant, l'OFCE a organisé le 3 décembre 2003 une journée de réflexion entre économistes, sociologues, philosophes, juristes et décideurs publics afin d'ouvrir et éclairer un débat public sur le rôle et les conséquences sur l'emploi des femmes du congé parental. Après avoir fait le bilan de l'allocation parentale d'éducation, il ressort que ce dispositif est défavorable à l'emploi des femmes peu qualifiées. Au terme des trois ans de congé, la réinsertion sur le marché du travail de ces bénéficiaires est problématique. Au regard des systèmes nordiques, le congé parental français manque de cohérence globale tant du point de vue de bien-être de l'enfant que de celui de l'emploi des femmes. Le
débat entre les participants-es montre comment, dans un contexte sociétal où les tâches domestiques et parentales reposent essentiellement sur les femmes, le congé parental est un pivot essentiel permettant d'articuler vie professionnelle et vie familiale. Il est au centre de plusieurs enjeux sociaux et économiques : insertion des femmes sur le marché du travail, égalité des sexes, partage des temps sociaux et bien-être de l'enfant. Il doit être analysé comme une partie intégrante du dispositif plus large de prise en charge de la petite enfance. Les conclusions indiquent que le congé parental français est trop long, mal rémunéré, défavorable au partage des tâches parentales entre hommes et femmes. Une réforme de ce congé, accompagnée d'un investissement massif en

structures d'accueil des jeunes enfants, serait plus favorable à l'insertion des femmes sur le marché du travail à l'égal des hommes. »

· Roland Pfefferkorn, « **Le partage inégal des « tâches ménagères »** , *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 avril 2011, consulté
le 22 janvier 2017. URL :http://framespa.revues.org/646
DOI : 10.4000/framespa.646
« Au cours des dernières décennies les femmes ont été les actrices des transformations qui ont affecté les rapports conjugaux, et elles sont parvenues à une plus grande autonomie à l'égard de ces rapports. À l'opposé l'espace domestique reste marqué par ce que nous appellerons d'une formule raccourcie le pouvoir domestique. On doit à la critique féministe de la division du travail domestique d'avoir su éclairer cette réalité jusqu'alors confinée dans le secret des transactions et négociations conjugales, tout en déchirant son apparence naturaliste. Le travail domestique regroupe un ensemble d'activités très variées, regroupant les « tâches ménagères » proprement dites, auquel se limitera le présent article, la gestion des revenus ou du patrimoine de la
famille, l'éducation des enfants, la prise en charge des personnes dépendantes, notamment les personnes âgées et/ou handicapées, ou l'organisation de l'espace-temps familial. Les différentes enquêtes réalisées confirment toutes que la division des tâches et des fonctions domestiques entre hommes et femmes continue pour l'essentiel à présenter aujourd'hui les mêmes traits inégalitaires que ceux que pointait en elle cette critique féministe il y a une génération, même
dans les couples où les deux conjoints travaillent à temps complet. »

· Ilda Ilse Ilama et Diane-Gabrielle Tremblay, « **Conciliation travail-famille et vie personnelle chez les préposés aux aînés à domicile : enjeux et analyse fondée sur une perspective de genre** », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 51 |

2014, mis en ligne le 01 novembre 2014, consulté le 23 janvier 2017. URL :http://interventionseconomiques.revues.org/2459

« Notre article est basé sur une recherche qualitative mobilisant 33 entretiens semi-directifs menés auprès d'employées du secteur de l'aide à domicile dans le domaine de l'économie sociale au Québec. Nous présentons d'abord les écrits sur le travail domestique, ainsi que certains éléments importants sur la problématique du genre. Par la suite, nous présentons le secteur de l'aide à domicile dans le contexte de l'économie sociale et solidaire au Québec, les caractéristiques des emplois et des entreprises de ce secteur, et enfin, nous exposons une analyse de genre reposant notamment sur les conditions de travail et sur l'articulation des temporalités associées à conciliation-travail-famille et vie personnelle. Les entretiens permettent de mettre en avant des conditions de travail difficiles et très peu de mesures de conciliation emploi-famille. De ce fait, la conciliation emploi-famille et vie personnelle renvoie à une organisation personnelle, en raison notamment de cette faiblesse du soutien organisationnel. Du coup, les hommes ayant moins de responsabilités et de tâches familiales, ils arrivent plus facilement à concilier emploi et famille. Toutefois, la situation des femmes monoparentales confirme une fois de plus l'écart qui persiste entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès et le maintien en emploi. Les femmes qui sont plus âgées mettent par ailleurs en avant le fait que les enfants ont grandi et qu'elles ont enfin (!) plus de temps pour elles, se retrouvant alors dans une situation apparentée à celle des hommes, sans responsabilités familiales, ou relativement peu. L'analyse de genre est fort pertinente ici, notamment en ce qui concerne les différences en matière de conciliation emploi-famille, mais aussi en termes d'inégalités de salaires, qui accentuent les difficultés de conciliation. »

· Bernard Fusulier et Chantal Nicole-Drancourt, « **Retour sur l'impossible conciliation Travail/Famille** », *Revue*

Interventions économiques [En ligne], 53 | 2015, mis en ligne le 01 septembre 2015, consulté le 23 janvier 2017.
URL :http://interventionseconomiques.revues.org/2643

· **Travail, famille : le nouveau contrat**, Barrère-Maurisson, M.-A. (2003). Paris, Gallimard, Folio actuel – Le Monde.

· **Le sexe du travail : structures familiales et systèmes productifs**, Collectif (1984). Grenoble, PUG.

· Bouffartigues, P, R. Pendaries (1990). **Activité féminine et précarisation de l'emploi**, *Travail et Emploi,* n°46.

· Cochard, M., F. Milewski, H. Périvier (2011). **Les hommes et les femmes face à la crise**, *Alternatives Economiques*, Hors-série, n° 088, février.

· Djider, Z. (2013). **Huit femmes au foyer sur dix ont eu un emploi par le passé**, *Insee Première* N° 1463 – août 2013.

· Fusulier B., Marquet J. (dir.) (2007). **Articuler vie familiale et vie professionnelle : une entrée par les pères**, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, · Vol. XXXVIII, n°2.[En ligne : ·http://rsa.revues.org/450].

Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèque Publique d'Information